

Rapport d'activités



Association CPCA SARA
Alsace Mouvement associatif

1A place des Orphelins - 67000 Strasbourg
03 88 23 26 38 - infos@reseau-sara.org
www.reseau-sara.org

SOMMAIRE :

Partie 1 : Présentation de la CPCA SARA	p.4
1. Les membres de l'association et leur implication	p.5
2. L'équipe des salariés de l'association	p.6
3. Une nouvelle signature pour la CPCA Alsace SARA	p.6
Partie 2 : Activités 2015	p.7
1. Fonction de représentation et de défense des acteurs de la vie associative	p.8
a. Journée « engagement » du 7 novembre 2015	p.9
b. Plate-forme de travail avec les mouvements associatifs ACAL	p.11
c. Présence dans les instances régionales	p.12
2. Fonction de soutien technique aux acteurs de la vie associative :	p.13
a. Fiches, guides et répertoire sur le site internet	p.15
b. Soutien technique et animation territoriale	p.16
c. Diagnostic territorial DLA	p.17
d. Programme régional de formation des bénévoles	p.18
e. Site « stage Alsace »	p.28
f. Participation aux événements organisés par la MDAS	p.28
3. Participation aux travaux du Mouvement associatif	p.29
Partenaires et financeurs	p.30
Membres 2015	p.31

Rédaction du rapport d'activités :

- *Caroline JOSSEAUME (coordinatrice)*

Partie 1 :

Présentation

de la

CPCA SARA

1. Les membres de l'association

La CPCA SARA compte 21 membres en 2015 :

- Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg (AFGES),
- Archimène,
- Alsace Active,
- Alsace Nature,
- Association pour le développement Social Urbain (APDSU),
- Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (Ariena),
- Chambre de Consommation d'Alsace (CCA),
- Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire d'Alsace (CRAJEP)
- Fédération des Centres Sociaux Culturels 67 (FDCSC 67),
- Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC Alsace),
- Fédération Des Foyers Clubs d'Alsace (FDFC Alsace),
- Force jeune - Conseil Départemental des Mouvements et Institutions de Jeunesse,
- Institut du Droit Local,
- Maison des Associations de Strasbourg (MDAS),
- Ligue de l'Enseignement Alsace,
- Union Régionale du Bénévolat Associatif (URBA),
- Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture 68 (UDMJC 68),
- Union Nationale des Associations de Tourisme – Accueil Jeunes Alsace (UNAT – AJA Alsace)
- Union Régionale des Structures d'Insertion par l'économie Alsace (URSIEA),
- Union Régionale des Associations Familiales Alsace (URAF Alsace),
- Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux Alsace (URIOPSS Alsace).

Les 21 associations membres se répartissent en 2 collèges.

Le collège 1, qui regroupe les structures de représentation :

AFGES, Alsace Nature, CCA, CRAJEP, URBA, Ligue de l'Enseignement Alsace, URAT-AJA, URAF Alsace, URIOPSS, URSIEA

Le collège 2, qui regroupe les structures de soutien technique :

Alsace Active, APDSU, Archimène, ARIENA, CDMIJ, FDCSC 67, FDMJC d'Alsace, FDFC d'Alsace, IDL, MDAS, UDMJC 68.

Le Conseil d'administration élu lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2015 est composé de 13 membres.

Le bureau élu rassemble :

- Frédéric DECK, Alsace Nature, président
- Piero CALVISI, FDMJC d'Alsace, vice-président 67
- José MENENDEZ, CRAJEP, vice-président 68
- Patrick GERBER, MDAS, trésorier
- Josy CAILLER, URAF Alsace, secrétaire
- Manuel REBJOCK, Ligue de l'enseignement Alsace, assesseur

L'implication des membres se fait à plusieurs niveaux :

- Apport d'expertise et soutien technique aux associations et porteurs de projet qui sollicitent la CPCA SARA au quotidien, soit par téléphone, soit via le site internet. Toutes les questions sont redirigées vers les membres, en fonction de la nature de la question et de la zone géographique du demandeur. La diversité des secteurs d'activité des associations membres, qui représentent quasiment toutes les branches du monde associatif, permet d'apporter des réponses pertinentes, de créer des synergies entre associations.
- Implication dans les différents projets portés par la CPCA SARA : participation aux groupes de travail, suivi de projets etc... Chaque participation bénévole des membres a été comptabilisée et pour 2015,

le nombre d'heures consacrées par les membres à la CPCA SARA s'élève à 502,5 h (valorisées à hauteur de 10 050 € sur une base de 20 €/h).

- Mutualisation, mise à disposition gratuite : les membres mettent à disposition de la CPCA SARA des salles pour les réunions ou les formations. **En 2015, la valorisation de ces mises à disposition est évaluée à 4 698 €.**

2. L'équipe des salariés

L'équipe des salariés en 2015 :

- Caroline JOSSEAUME, coordinatrice
- Nathalie GRANDET, assistante formations

3. Une nouvelle signature pour la CPCA Alsace SARA

Les membres de la CPCA Alsace SARA, réunis en Assemblée Générale le 16 juin 2015, ont décidé de rajouter au nom CPCA Alsace SARA la signature « Alsace Mouvement associatif ».

Dans la communication quotidienne, l'association est désormais dénommée CPCA SARA Alsace Mouvement associatif. Le nouveau logo retenu est le suivant :



Partie 2 : Projets et actions 2015

1. Fonction de représentation et de défense des acteurs de la vie associative

à retenir

Journée mondiale du bénévolat : 7 novembre

3^{ème} édition du temps de rencontres et d'échanges pour les associations, les bénévoles, les collectivités, et toute personne ou structure intéressée par l'action associative.

Une présence dans les instances régionales

La CPCA SARA est présente dans les principales instances régionales liées au secteur associatif, pour répondre à son objet de défense et regroupement des acteurs de la vie associative alsacienne.

Plate-forme de travail avec les mouvements associatifs de Champagne Ardenne et Lorraine

Les 3 CPCA/Mouvements associatifs de la nouvelle région se sont organisés en une plate-forme de travail commun et se sont mobilisés à l'occasion des élections régionales.

a. Journée du 7 novembre 2015 – journée mondiale du bénévolat

Pour la 3^{ème} année consécutive, la CPCA SARA a réuni les acteurs associatifs alsaciens, avec le soutien de la Région Alsace, autour du thème : « **Quels enjeux pour les associations aujourd'hui ?** »

Pour cette nouvelle édition, plus de 150 personnes ont participé aux échanges, issues de près de 140 associations.

Les associations évoluent actuellement dans un environnement mouvant : si la loi ESS et la nouvelle charte d'engagement réciproque sont venues conforter leur place et leur rôle dans la société, la réforme territoriale en cours redistribue les cartes et suscite questionnements et inquiétudes de la part des associations. Leurs relations avec les collectivités en sont impactées, tant en termes de partenariat que de financement.

Par ailleurs, les associations sont confrontées depuis plusieurs années déjà à des enjeux de gouvernance : entre bénévolat « post-it » et difficultés à renouveler les instances dirigeantes, les associations cherchent des réponses innovantes et adaptées pour continuer à travailler de façon dynamique !

Autant de sujets qui ont été abordés dans des ateliers de travail animés de façon participative et mobilisatrice, pour que chacun s'y exprime librement, y trouve des réponses à ses interrogations et des pistes d'actions concrètes.

A l'issue des ateliers, Maurice WINTZ, sociologue et spécialiste du secteur associatif, a apporté un éclairage très intéressant sur les enjeux actuels du secteur.

Les différents ateliers qui ont été proposés le 7 novembre :

Atelier 1 : Associations et collectivités, quels partenariats ?

Intervenants : Carole ORCHAMPT, déléguée générale du Réseau national des Maisons des associations ; Claire WOLF, auteur de l'étude réalisée par la CPCA SARA sur les relations associations/collectivités.

Un débat animé par José MENENDEZ, vice-président de la CPCA SARA et directeur de la Fédération des Foyers clubs d'Alsace

Atelier 2 : Réforme territoriale : quels impacts pour les associations ?

Intervenants : Guy SIAT, responsable du master ALORE (Administration Locale et Régionale en Europe), Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg ; Jean-Marie WOEHLING, Président de l'Institut de droit local.

Un débat animé par Piero CALVISI, vice-président de la CPCA SARA et directeur de la Fédération des MJC d'Alsace

Atelier 3 : Gouvernance associative : quels modes d'animation, de décision et d'organisation, cohérents avec mon projet associatif ?

Témoins associatifs : Sandra GUILMIN, administratrice d'Acti jeunes ; Stéphane HENGY, co président d'Elan Sportif.

Un débat animé par les membres du groupe de travail engagement de la Maison des associations de Strasbourg : Fabienne ORBAN, Maison des associations de Strasbourg, David KNAFOU, Fédération des Foyers clubs d'Alsace, François BARTHELME, Passerelles et compétences.

Atelier 4 : Prospective : associations et changements sociétaux

Intervenants : Delphine LALU administratrice de la FONDA et Directrice de la RSE et des Fondations chez AG2R LA MONDIALE.

Témoins associatifs : Jean-Luc WERTENSCHLAG, directeur d'Old School ; Stéphane HEILI, responsable du service développement et communication de la Ligue d'Alsace de football.

Un débat animé par Stève DUCHENE, administrateur de la CPCA SARA et chargé de mission DLA à Alsace Active et Sandra RINGENWAL, directrice de l'AJA.

Le questionnaire de satisfaction diffusé à l'issue de la manifestation montre que les participants ont été satisfaits aussi bien des aspects logistiques que du contenu des débats :

<u>Les aspects matériels :</u>	Positif	Moyen	A revoir
L'invitation envoyée par mail	😊 99%	😐 1%	😞
L'organisation	😊 99%	😐 1%	😞
<u>Le déroulement de la journée :</u>			
Les horaires	😊 93%	😐 7%	😞
La durée	😊 86%	😐 13%	😞 1%
Le choix du thème	😊 93%	😐 7%	😞
Les ateliers	😊 84%	😐 10%	😞 6%

b. Plate forme de travail avec les mouvements associatifs de Champagne Ardenne et Lorraine

La réforme territoriale mise en place par la loi NOTRe modifie en profondeur le paysage institutionnel français. L'Alsace est désormais intégrée à une vaste région comprenant également la Champagne Ardenne et la Lorraine.

La CPCA / Mouvement associatif est présente aussi bien en Champagne Ardenne qu'en Lorraine et mène des actions en faveur du secteur associatif local.

Afin d'amorcer les échanges, de renforcer la connaissance mutuelle, la CPCA SARA a invité les 2 structures à une première journée de travail et d'échanges, le 17 mars 2015.

Il a été décidé à cette réunion :

- La mise en place d'une plate-forme de travail commune, regroupant des membres des 3 CPCA (membres du bureau + coordinatrice/directrice)
- L'organisation de réunions régulières en alternance dans chaque région
- De lister les objets de travail des 3 structures et d'identifier les pistes de travail commun.

Lors des réunions suivantes, les 3 régions ont confirmé les orientations prises : il n'est pas envisagé de fusion entre les Mouvements associatifs respectifs. Il a été décidé que les 3 Mouvements associatifs se consolident en une structure souple et évolutive, mais sans statut juridique. Ainsi les membres des 3 bureaux respectifs décident de se constituer en une plateforme appelée : « la Conférence des Mouvements associatifs Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine ».

A l'occasion des élections régionales de décembre 2015, une interpellation commune des têtes de liste (des partis dits républicains) a été réalisée.

Un document commun a été diffusé aux candidats et des rendez-vous ont eu lieu avec Philippe RICHERT et Jean-Pierre MASSERET.

Entre les 2 tours, un communiqué de presse commun a également été diffusé afin d'inciter les électeurs à se rendre aux urnes et à faire le choix d'une « démocratie libre et vivante ».

c. Présence dans les instances régionales

Pour répondre à son objet tel que prévu par le point 1 de l'article 2 des statuts, la CPCA SARA est présente dans un certain nombre d'instances régionales :

• Conseil de l'ESS de l'Eurométropole de Strasbourg :

Créé en 2010, il a pour objectifs de favoriser le dialogue entre les acteurs de terrain et les collectivités Ville et l'Eurométropole, co-construire la politique de l'ESS par l'enrichissement mutuel en termes de connaissances pratiques.

Y participent des acteurs de terrains de l'ESS (des coopératives, associations, entreprises d'insertion, fédérations du secteur), les élus de la Ville et la CUS, ainsi que les Maires des communes de la CUS, le Conseil d'administration de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Alsace (CRESS), des partenaires publics du territoire: l'État, la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin, la Caisse des dépôts.

• CORESS de la Région Alsace :

Le Comité Régional de l'Économie Sociale et Solidaire rassemble, à l'initiative du Conseil Régional d'Alsace, les principaux acteurs du secteur en Alsace. Il se réunit plusieurs fois par an pour échanger aussi bien sur les projets portés par les différents secteurs de l'ESS que sur des sujets d'actualité, comme la loi sur l'ESS par exemple.

- **Comité de sélection CRESS - FSE :**

La CRESS Alsace gère un financement du Fonds Social Européen en faveur de micro-projets associatifs et collectifs, anciennement dénommé « mesure 4-23 ».

Le Comité de sélection est organisé par la CRESS et rassemble des représentants des collectivités, les réseaux professionnels et les administrateurs de la CRESS. Il émet un avis sur chaque demande de financement.

- **Comité de pilotage du Dispositif Local d'Accompagnement :**

Le DLA a pour objet d'accompagner les porteurs de projets collectifs, créateurs d'emploi et relevant de l'économie sociale et solidaire, dans leurs démarches de consolidation économique.

Le comité de pilotage du DLA rassemble la Caisse des Dépôts, la DIRRECTE, Alsace Active, la CRESS, la MEF de Mulhouse, la FNARS, l'URSIEA, la CPCA SARA, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, l'Eurométropole, le Conseil Départemental du Bas-Rhin...

- **Commission départementale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires du Bas-Rhin :**

En cas de litige sur les questions de fiscalité des associations, la Commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires comprend désormais, lors des litiges intéressant les associations et les fondations, en plus des 2 représentants de l'administration, 2 représentants du monde associatif désignés par les organismes représentatifs parmi les 3 représentants des contribuables.

- **Conseil d'administration de la CRESS :**

La CPCA SARA est membre du collège « associations » de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.

2. Fonction de soutien technique aux acteurs de la vie associative :

à retenir

Fiches, guides, répertoire :

Le site internet propose de nombreux guides et fiches pratiques, ainsi qu'un répertoire des acteurs de soutien aux associations en Alsace.

Programme de formation des bénévoles associatifs :

De septembre à juin, la CPCA SARA propose un programme de formation, qui se déroule à Wissembourg, Strasbourg, Colmar et Mulhouse.

Soutien technique aux associations :

Permanences à la MCD de Sélestat
Plate-forme de conseils aux associations

Animation du site internet

www.stage-alsace.net :

La CPCA SARA valide les offres de stages émanant du secteur associatif, en lien avec la CCI.

Diagnostic territorial :

La CPCA SARA a réalisé le diagnostic territorial 2015 du Dispositif Local d'Accompagnement.

Le soutien technique aux associations se traduit par plusieurs actions concrètes :

- Création et mise à jour **d'outils pratiques** (fiches et guides)
- **Conseils et orientation** (par téléphone, via internet, présence aux journées multi conseils aux associations)
- **Animation** d'un site internet ressource

a. Outils et guides

La CPCA SARA développe :

- des guides (16 guides sur le site au 31/12/2015, dont 7 créés par la CPCA SARA)
- des fiches pratiques (130 fiches sur le site au 31/12/2015)
- un répertoire régional des organismes de soutien et d'accompagnement des associations en Alsace

Les outils apportent des réponses aux interrogations des dirigeants associatifs bénévoles sur des sujets de droit, comptabilité, fiscalité, réglementation etc... Les spécificités du droit local sont prises en compte et permettent d'apporter une réponse adaptée aux associations alsaciennes (et mosellanes).

Les outils sont complétés par une fonction de conseils aux associations, assurées par les membres de la CPCA SARA. La CPCA SARA reçoit chaque année entre 200 et 300 appels téléphoniques et plus d'une centaine de questions via le site internet. Ces demandes sont ré orientées vers les membres du réseau, en fonction de la zone géographique du demandeur et de la nature de la question.

Le site est référencé sur de nombreux sites internet : Ville de Strasbourg, Maison des Associations, Université de Haute Alsace, URSIEA, CRESS Alsace ...

Les bénéficiaires et utilisateurs du site sont :

- les porteurs de projet associatifs (associations émergentes)
 - les dirigeants associatifs, bénévoles ou salariés,
 - les bénévoles associatifs,
 - les salariés associatifs,
- mais également
- les acteurs de soutien à la vie associative,
 - les collectivités,
 - les membres de la CPCA SARA ...,
- et toute personne intéressée par le secteur associatif.

Un comité « outils » a été mis en place au sein de la CPCA SARA. Il rassemble des spécialistes du secteur associatif : juristes, formateurs etc...

Ce comité « scientifique » est chargé de suivre la mise à jour des fiches et des guides. Il se réunit régulièrement pour des points d'actualité et propose des mises à jour et des créations de fiches ou de guides.

Les mises à jour sont réalisées : soit par les membres du comité, soit par un membre de la CPCA SARA expert du sujet ; dans tous les cas, les fiches sont relues et validées par les membres du comité.

LES GUIDES

Les guides édités par la CPCA SARA sont mis à jour tout au long de l'année, en fonction de l'actualité.

Ainsi, en 2015, des mises à jour ont été effectuées pour les guides suivants : Guide du montage de projet associatif, Guide GUSO Guichet Unique Spectacle Occasionnel, Créer une association en Alsace Moselle, Guide de la mobilisation des bénévoles associatifs, Guide Dons et conséquences fiscales.

En cours de rédaction : Guide du partenariat associations/collectivités.

Dans le cadre de sa mission d'observatoire des relations entre associations et partenaires publics en Alsace, la CPCA SARA a mené en 2014 un vaste travail d'analyse des relations entre associations et collectivités en Alsace, pour comprendre les modalités et enjeux du partenariat. Un guide pratique sur le sujet est en cours de création. Le travail de rédaction n'est pas achevé en 2015 et se poursuit en 2016 pour tenir compte des dernières évolutions de la loi NOTRe. Il est envisagé d'y associer les homologues lorrains et champenois de la CPCA SARA (Lorraine Mouvement associatif et CPCA le Mouvement associatif Champagne Ardenne).

Guides créés par la CPCA SARA

Titre	Nombre de téléchargements du 01/03/2015 au 31/12/2015*
Guide du montage de projet associatif	1343
Guide de la mobilisation des bénévoles associatifs	1083
Guide du financement des associations	816
Guide des Aides en faveur de l'Emploi Associatif (situation au 31/12/2015 : guide dé publié, mises à jour en cours)	322**
Dons et conséquences fiscales	845
Créer une association en Alsace-Moselle	3253
Guide GUSO (Guichet Unique Spectacle Occasionnel)	427

*Chiffres disponibles depuis la mise en ligne du nouveau site. Le CMS Joomla, interface de gestion du site internet permet d'avoir accès à des statistiques de téléchargement des guides et des fiches. Attention, les guides peuvent être consultés sans être téléchargés.

**Le nombre de téléchargements du guide des Aides en faveur de l'emploi associatif est proportionnel au nombre d'associations employeurs en Alsace).

Autres guides et documents utiles

- Formulaire CERFA demande de subvention
- La loi ESS du 31 juillet 2014 (nouveau 2015)
- Panorama des mesures pour l'emploi - Pôle Emploi (nouveau 2015)
- La gouvernance des associations en pratique
- Guide du bénévolat
- Plan comptable associatif
- Guide d'autodiagnostic à l'usage des responsables d'association (situation au 31/12/2015 : guide dé publié, refonte en cours par l'éditeur)
- Guide de la communication associative
- Guide Régional en faveur de l'initiative et de l'engagement des jeunes

LES FICHES PRATIQUES

Les fiches pratiques sont mises à jour de façon régulière, en fonction de l'actualité associative, juridique ou fiscale. Les thèmes abordés :

- Cadre juridique
- Communication
- Emploi
- Gestion
- Réglementation des activités associatives

LE REPERTOIRE : ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS EN ALSACE

Le répertoire de l'accompagnement des associations en Alsace est un outil qui recense les organismes qui exercent une fonction de soutien à la vie associative, c'est à dire qui informent, conseillent, orientent, forment, accompagnent les associations ou les porteurs de projets associatifs.

La CPCA SARA a recensé 115 organismes répartis ainsi :

- 26 fiches : Services de l'Etat
- 13 fiches : Collectivités locales
- 12 fiches : Autres organismes publics
- 64 fiches : Associations

Une mise à jour profonde a été effectuée en 2014, revue en 2015. Environ 95 % des fiches ont été mises à jour. Pour ce faire, un questionnaire est envoyé par mail à chaque structure, qui nous fait part des modifications.

LE SITE INTERNET www.reseau-sara.org

Le site internet dans sa nouvelle version a été mis en ligne le 1^{er} mars 2015.

Le bilan de cette 1^{ère} année d'utilisation est positif :

- Retours positifs sur les fonctionnalités et l'accès aux informations
- Mises à jour facilitées grâce au CMS (containt management system) joomla

Les internautes utilisent le site pour :

- S'inscrire au programme de formation à destination des bénévoles associatifs
- Consulter les fiches et guides
- Consulter l'agenda des permanences de conseil, journées multi conseils aux associations organisées par les membres de la CPCA SARA
- Poser des questions en ligne

b. Soutien technique et animation territoriale

Soutien technique et conseils

La CPCA SARA répond aux questions des responsables et bénévoles associatifs soit par téléphone, soit par mail via le site internet.

En 2015, environ 250 appels téléphoniques ont été recensés, et près de 115 questions via le site internet.

La CPCA SARA redirige les demandes en priorité vers les Centres de ressources et d'informations pour les bénévoles (CRIB) d'Alsace, ou vers ses membres, selon la nature de la question posée.

Cette fonction d'aiguillage apporte des informations très intéressantes sur les difficultés rencontrées au quotidien par les associations, leurs questionnements. Ces données sont exploitées dans le cadre des formations, pour proposer des sujets pertinents répondants aux attentes des responsables associatifs ou porteurs de projets.

Ces données permettent également d'orienter les choix du comité « outils » dans la création et la mise à jour des fiches et guides.

Permanences de conseils à la Maison du Conseil Départemental de Sélestat :

La fonction de soutien et de conseils se traduit également par la poursuite en 2015 des permanences de conseils à la Maison du Conseil Départemental de Sélestat.

Il s'agit d'entretiens gratuits, individuels et confidentiels pour répondre aux questions des dirigeants d'associations ou porteurs de projets.

En 2015, 12 permanences ont été réalisées. 23 associations ont été accueillies en entretien individuel dans les locaux de la Maison de Conseil Départemental.

Les permanences s'adressent à toute association ou porteur de projet implanté(e) sur le territoire concerné : les 10 communautés de communes du périmètre de la Maison du Conseil Départemental de Sélestat.

Les sujets abordés :

- création d'association
- montage de dossiers de financements
- financements des associations
- instances dirigeantes
- comptabilité
- conflits internes
- règlementation des dons
- choix de statut juridique : le statut associatif est-il le plus adapté ?
- organisation de manifestation occasionnelle (réglementation, billetterie, SACEM...)

c. Diagnostic territorial du DLA 2015 (Dispositif Local d'Accompagnement)

Le DLA est porté en Alsace par la structure Alsace Active. Ce dispositif a pour objet d'accompagner les porteurs de projets collectifs, créateurs d'emploi et relevant de l'économie sociale et solidaire, dans leurs démarches de consolidation économique.

Un premier diagnostic territorial du DLA avait été réalisé en 2010, afin de collecter des données sur le territoire, issues des acteurs de l'accompagnement et de construire les orientations futures du dispositif.

Grâce à la contribution des répondants, le diagnostic territorial de 2010 avait permis une meilleure appréhension des besoins des différents secteurs, ce qui avait conduit à un élargissement des champs du DLA à d'autres secteurs (enfance, jeunesse, tourisme social, socio culturel...).

Une nouvelle analyse des besoins territoriaux a été réalisée en 2015. Elle portait cette fois-ci sur les relations qui existent entre le DLA et les réseaux/fédérations/coordinations, acteurs de l'accompagnement des structures de l'ESS, afin d'avoir une vision à la fois thématique et transversale du dispositif.

La CPCA SARA a été chargée par Alsace Active de réaliser cette analyse des besoins.

Ce travail a présenté un double intérêt pour la CPCA SARA : affiner sa connaissance des besoins en accompagnement des têtes de réseau et de leurs membres, les comparer aux besoins exprimés par les associations avec lesquelles elle est en contact au quotidien (soit via les demandes directes par téléphone ou internet, soit via le programme de formation des bénévoles). Ainsi, la CPCA SARA est en mesure d'affiner et de développer ses outils, de calibrer au mieux son offre de formation, mais également de sensibiliser les têtes de réseau à la nécessaire articulation entre leur vocation d'accompagnement et le DLA. Par ailleurs, le Mouvement associatif, dont la CPCA SARA est le représentant en Alsace, est membre actif du comité de pilotage DLA national. Ce travail alsacien pourra être mis en perspective avec des travaux similaires réalisés dans les autres régions et renforcer ainsi les connexions entre les têtes de réseau associatives et le DLA.

d. Programme régional de formation des bénévoles

Le Conseil Régional d'Alsace finance le programme de formation depuis sa mise en place en 2010.

En 2014/2015, 30 actions de formation ont été programmées, destinées aux petites associations n'ayant pas beaucoup de moyens techniques et devant répondre quotidiennement à des questions administratives et juridiques de plus en plus complexes.

Programmation 2014/2015 :

Lieux : Strasbourg (Maison des associations et Espace Desclicks), Wissembourg (Maison des associations), Mulhouse (Carré des associations et Fédération des foyers clubs), Colmar (MJC).

Les organismes sélectionnés pour le programme 2014/15 ont tous une bonne connaissance des associations, de leurs préoccupations et de leurs besoins :

Archimène (7 actions), Antigone (2 actions), Brigitte Simon Conseil (4 actions), Fédération des Foyers Clubs d'Alsace (4 actions), Familles Rurales (1 action), Ligue de l'Enseignement 67 (5 actions), Ligue de l'Enseignement 68 (1 action), RH Asso (2 actions), Réseau Express Jeunes (2 actions), Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (2 actions).

Un comité de pilotage composé de différents partenaires a été mis en place afin de suivre l'évolution du programme (inscriptions des bénévoles, réalisation des actions, annulation, reprogrammation, etc.).


→ Les chiffres clefs du programme 2014/2015 :

30	actions réalisées (27 actions en 2013/14)
249	heures de formation (246 h en 2013/14)
414	inscriptions effectuées (421 en 2013/14)
344	participants (316 en 2013/14)
11,5	participants par action en moyenne (11,7 en 2013/14)
163	associations inscrites (176 en 2013/14)

Tableau récapitulatif par module et territoire :

Module	Territoire	OF	date début session	date fin session	Lieux	Nb inscrits	Nb particip.
Comptabilité	Strasbourg	RH	04-nov-14	20-nov-14	MDAS	25	19
Comptabilité	Mulhouse	AR	26-janv-15	29-janv-15	CARRE	28	17
Comptabilité	Strasbourg	FR	10-mars-15	15-mars-15	MDAS	26	14
Communication	Strasbourg	BSC	14-oct-14	27-oct-14	MDAS	8	7
Communication	Strasbourg	BSC	13-janv-15	27-janv-15	MDAS	12	10
Communication	Wissembourg	AG	04-mars-15	18-mars-15	MDAS W	11	11
Communication	Mulhouse	FDFC	13-mai-15	27-mai-15	FDFC	16	12
Instances dirigeantes	Strasbourg	AR	19-nov-14	26-nov-14	MDAS	9	9
Instances dirigeantes	Strasbourg	AR	03-fév-15	10-fév-15	MDAS	17	15
Instances dirigeantes	Mulhouse	AR	31-mars-15	07-avr-15	CARRE	14	11
Association Employeur	Strasbourg	RH	11-mars-15	25-mars-15	MDAS	18	13
Association employeur	Mulhouse	AR	18-mars-15	30-mars-15	CDMIJ	11	10
Financer son association	Strasbourg	LE	03-nov-14	20-nov-15	MDAS	13	13
Financer son association	Wissembourg	LE	17-nov-14	01-dec-14	MDAS W	16	14
Financer son association	Mulhouse	LE	10-mars-15	24-mars-15	LE	11	11
Financer son association	Strasbourg	LE	16-mars-15	30-mars-15	MDAS	15	12
Mobilisation des bénévoles	Mulhouse	FDFC	01-avr-15	22-avr-15	FDFC	10	10
Mobilisation des bénévoles	Strasbourg	BSC	14-avr-15	28-avr-15	MDAS	17	13
Dynamiser la vie de son association	Colmar	REJ	12-mars-15	19-mars-15	MJC	11	11
Dynamiser la vie de son association	Strasbourg	REJ	15-avr-15	22-avr-15	MDAS	10	7
Dynamiser la vie de son association	Mulhouse	REJ	13-janv-15	15-janv-15	CARRE		
Les outils de communication	Colmar	FDFC	12-nov-15	19-nov-15	MJC	10	8
Les outils de communication	Strasbourg	BSC	18-fév-15	19-fév-15	DECLICK	12	12
Les outils de communication	Strasbourg	BSC	04-mai-15	11-mai-15	DECLICK	12	9

Organisation de manifestations	Strasbourg	LE	27-nov-14	04-déc-14	MDAS	13	13
Organisation de manifestations	Mulhouse	AR	03-fév-15	10-fév-15	CARRE	11	11
Organisation de manifestations	Strasbourg	LE	12-mars-15	19-mars-15	MDAS	10	9
Organisation de manifestations	Mulhouse	LE	12-mai-15	19-mai-15	CARRE	13	12
Le projet associatif	Strasbourg	CEMEA	06-nov-14	21-nov-14	MDAS	9	8
Le projet associatif	Mulhouse	FDFC	14-janv-15	21-janv-15	CARRE		
Le projet associatif	Strasbourg	CEMEA	26-mars-15	09-avr-15	MDAS	15	13
Le projet associatif	Mulhouse	FDFC	03-juin-15	10-juin-15	FDFC	11	10
TOTAL						414	344

 Modules annulés

 Modules reprogrammés

Modules	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL 2014/2015	TOTAL 2013/2014
actions programmées	3	4	2	4	2	3	3	4	2	3	30	28
actions annulées							1			1	2	3
actions reprogrammées								1		1	2	2
actions réalisées	3	4	2	4	2	3	2	4	3	3	30	27

→ Nombre d'actions par thème :

Lieux	Strasb.	Wiss.	Mulh.	Colmar	TOTAL 2014/2015	TOTAL 2013/2014
actions programmées	16	2	10	2	30	28
actions annulées			2		2	3
actions reprogrammées	1		1		2	2
actions réalisées	17	2	9	2	30	27

→ Nombre d'actions par territoire :

Taux de remplissage par module :

Modules	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL 2014/ 2015	TOTAL 2013/ 2014
Nb actions programmées	3	4	2	4	2	3	3	4	3	4	30	28
Nb actions réalisées	3	4	2	4	2	3	2	4	3	3	30	27
Nb inscrits	79	47	29	55	27	40	21	47	34	35	414	421
Nb participants	50	45	23	50	23	35	18	40	29	31	344	316
Nb participants / action réalisée	16,6	11,3	11,5	12,5	12,5	11,6	9	10	9,6	10,3	11,5	11,7

→ Taux de remplissage par territoire

Lieux	Strasb.	Wiss.	Mulh.	Colmar	TOTAL 2014/ 2015	TOTAL 2013/ 2014
Nb actions programmées	16	2	10	3	30	28
Nb actions réalisées	17	2	9	2	30	27
Nb inscrits	241	27	125	21	414	421
Nb participants	196	25	104	19	344	316
Moyenne participants / actions réalisés	11,6	12,5	11,6	9,5	11,5	11,7

Les données ci-après sont collectées via :

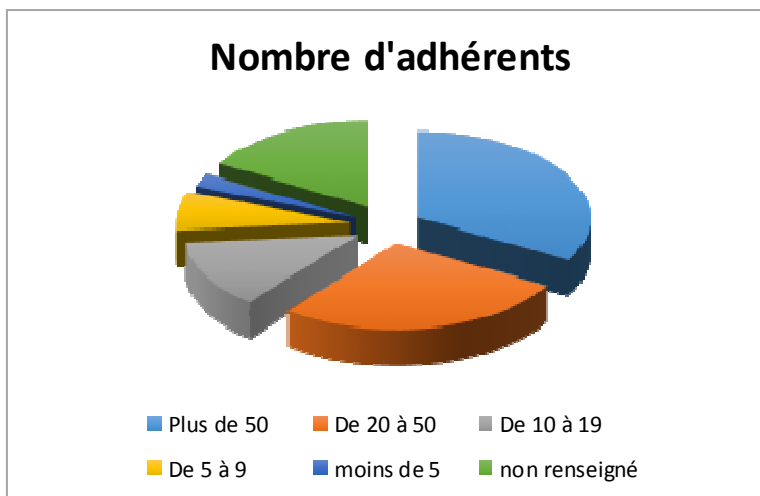
- le site internet de la CPCA Alsace SARA, lorsque les stagiaires effectuent leur inscription à la ou les formation(s) choisies (données renseignées : taille de l'association, fonction au sein de l'association, domaine d'activité de l'association, domicile du stagiaire, siège de l'association, statut et fonction du stagiaire),
- la fiche de renseignement complétée par le stagiaire à la fin du module, remise au formateur et renseignée ensuite sur le back-office du site par le formateur (données renseignées : âge, CSP, sexe, activité professionnelle, niveau d'étude). 130 fiches de renseignements « stagiaires » ont été saisies sur le back-office par les formateurs, l'analyse des données est donc partielle.

A partir de septembre 2015, les stagiaires renseigneront eux-mêmes ces fiches directement en ligne sur le nouveau site internet lors de leur inscription.

→ Les statistiques « Associations »

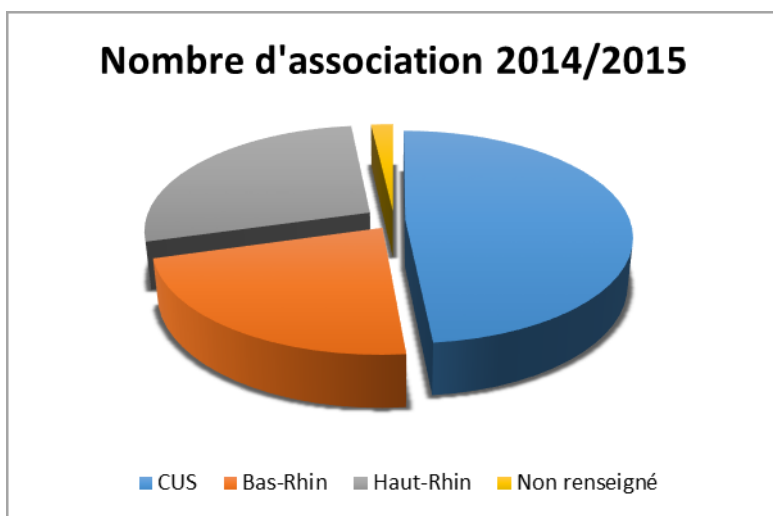
Répartition par nombre d'adhérents :

Nombre d'adhérents	Nombre d'associations 2014/2015	Nombre d'associations 2013/2014
plus de 50	54	83
20 à 50	45	45
10 à 19	21	22
5 à 9	12	6
moins de 5	4	10
non renseigné	27	10
TOTAL	163	176



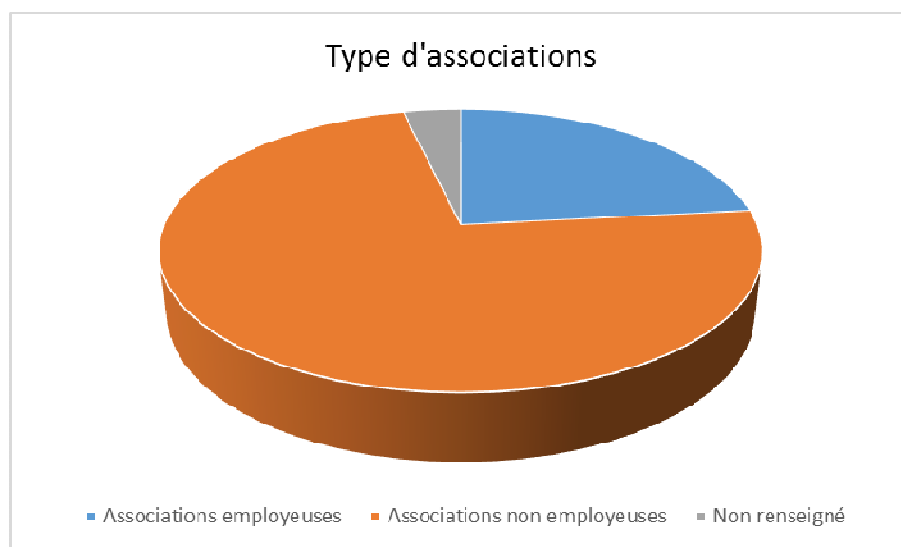
Répartition par territoire :

Territoires	Nombre d'associations 2014/2015	Nombre d'associations 2013/2014
Strasbourg	79	73
CUS		
Reste du Bas-Rhin	36	48
Haut-Rhin	45	57
Non renseigné	3	
TOTAL	163	176



Associations employeuses/non employeuses :

Statut	Nbre associations 2014/2015	%	Nbre associations 2013/2014	%
Associations employeuses	38	23,31	16	9,09
Associations non employeuses	119	73	157	89,20
Non renseigné	6	3,69	3	1,71
TOTAL	163	100	176	100



Répartition par activités :

Secteur d'activité	Nombre d'associations 2014/2015	Nombre d'associations 2013/2014	Exemples
Autres	11	20	Paroisse réformée du bouclier, Doxtra, Génération nouvelle
Culturel	41	41	Les larmes de Thalie, Wissembourg en arts, Art créenvol
Environnement	6	7	Gepma, ERA, Ass. des Arboriculteurs d'Ostwald
Economique	1	0	Compétences Cadres Alsace
Education pop.	4	9	Université Pop. 67, Ecole des grands parents européens
Généraliste	6	2	A.S.I.B, MDAS
Solidarité int.	9	10	Espoir d'Afrique, Pour un autre monde, SEM
International	8	2	Amsed, TR monde
Jeunesse	8	8	Asso D-clic, Asso Plurielles, Opal
Loisirs	5	14	Loisirs et culture, Réalités Ephémères, la guinguette du Rhin
Santé	10	10	Amicale des donneurs de sang, Sos Hépatites, ASANA
Social	10	19	Seconde Famille, ADAPEI, Les Petits Frères des Pauvres
Sportif	37	29	GV 33, SUC, Markstein Airways, Pk Stras
Intégration	1	1	Agir Abcd
Tourisme	3	1	Alsace Camping, Office de tourisme de Wissembourg
non renseigné	3	3	

163

176

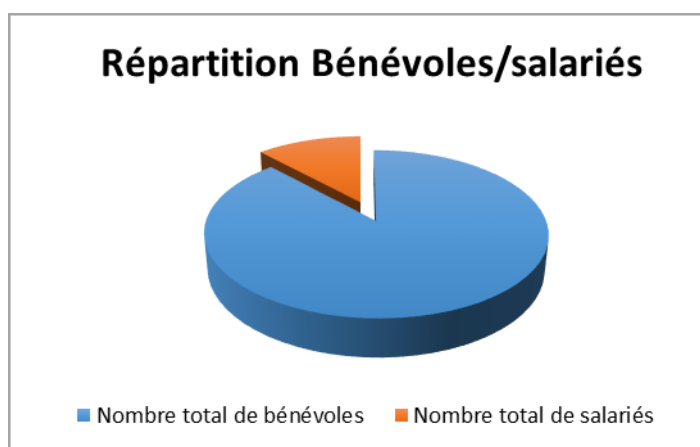
→ Les statistiques stagiaires :

Edition	2014/2015	2013/2014
Nombre de personnes	237	238
Nombre d'associations	163	176
Nombre moyen de personnes inscrites par associations	1,45	1,35

Edition	2014/2015	2013/2014
Nombre d'inscriptions	414	443
Nombre de stagiaires	344	334
Nombre de personnes différentes	237	238
Nombre moyen d'inscriptions par personne	1,74	1,86

Répartitions bénévoles / salariés :

Edition	2014/2015	2013/2014
Nombre total de bénévoles	209	223
Nombre total de salariés	28	25
Nombre total de personnes	237	248



Sur l'ensemble des personnes inscrites, 88 % sont des bénévoles, 12 % des salariés.

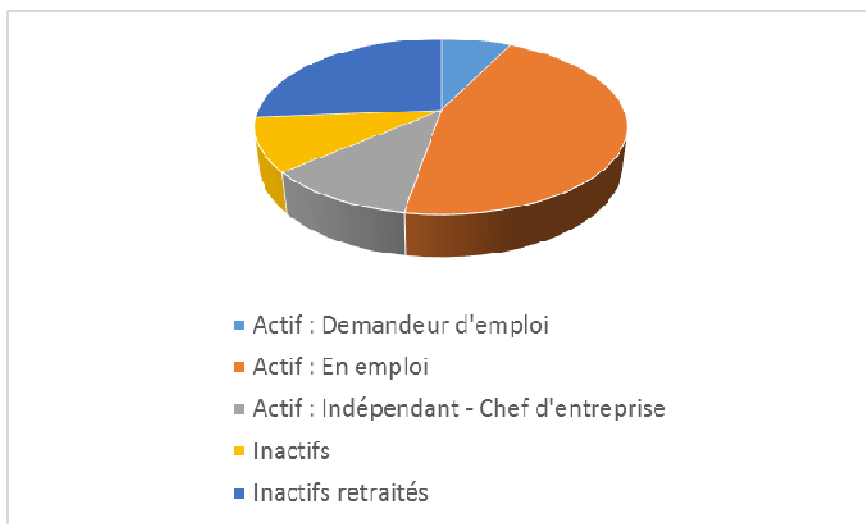
Répartition hommes / femmes :

	2014/2015	2013/2014
Nombre total de femmes	122	172
Nombre total d'hommes	115	76
Nombre total de personnes	237	248

Sur l'ensemble des personnes inscrites, 52 % sont des femmes et 48 % sont des hommes.

Situation professionnelle des stagiaires :

Edition	2014/2015	2013/2014
Actif : Demandeur d'emploi	11	15
Actif : En emploi	69	59
Actif : Indépendant - Chef d'entreprise	17	15
Inactifs	15	7
Inactifs retraités	40	27
Total	152	123

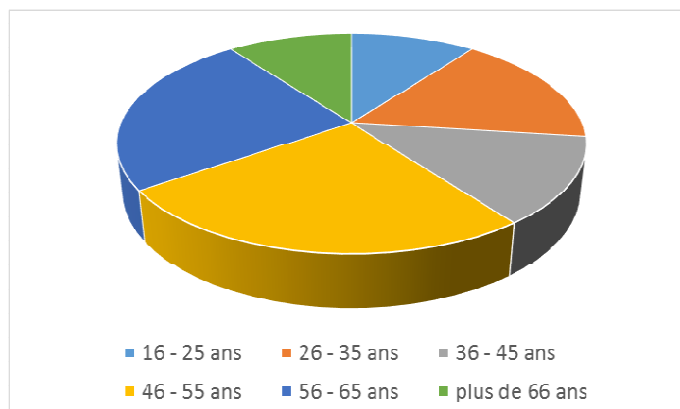


Niveau d'étude des stagiaires :

	2014/2015	2013/2014
NC	4	1
Niveau I	42	36
Niveau II	22	17
Niveau III	45	29
Niveau IV	20	16
Niveau V	17	20
Niveau VI	1	
Total	151	119

Age des stagiaires :

Edition	2014/2015	2013/2014
16 - 25 ans	16	15
26 - 35 ans	26	16
36 - 45 ans	20	30
46 - 55 ans	40	26
56 - 65 ans	38	30
plus de 66 ans	16	13
Total	156	130



Fonction des personnes au sein de leur l'association :	Edition 2014/2015	Edition 2013/2014
Président	59	78
Trésorier	43	53
Administratif	11	15
Secrétaire	23	28
Assesseur	12	11
Vice-président	16	16
Membre	44	47
Autre	14	
Total	222	248

Répartition géographique des stagiaires :

	2014/2015		2013/2014	
CUS	111	46,84 %	105	42,34%
Reste du Bas-Rhin	54	22,78 %	73	29,43%
Haut-Rhin	72	30,38 %	70	28,23%
Total	237	100 %	248	100 %

Bilan du Parcours CFGA

Le parcours CFGA (Certificat de formation à la gestion associative) consiste à faire acquérir à des bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association, des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Il est constitué des deux phases successives suivantes :

- une formation théorique encadrée par un responsable pédagogique
- une formation pratique accomplie sous tutorat pédagogique.

La formation théorique doit, en s'appuyant sur les principes fondamentaux de la vie associative, apporter des connaissances suffisantes sur la spécificité du fait associatif, de ses acteurs et de son environnement. Elle comporte l'acquisition de savoirs sur la conduite et le développement d'un projet associatif en matière administrative, financière et humaine, de gestion de projet et de dynamique des acteurs. Cette formation théorique de 30 heures minimum (66h à la CPCA SARA) fait l'objet d'une appréciation portée sur le livret de formation par le responsable pédagogique.

- Premier objectif : acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.
- Deuxième objectif : acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

La CPCA SARA a été autorisée par la DRJSCS à délivrer les attestations. Cette autorisation doit être renouvelée chaque année.

Parcours CFGA proposé par la CPCA SARA (66h) :

Module d'accueil (3h) : culture générale et histoire du secteur associatif, principes fondamentaux du droit des associations (comparatif loi 1901/loi 1908), évolutions et environnement actuel du secteur.

Les modules suivants (63h): Comptabilité - Organisation de manifestations - Devenir une association employeur - Financer son association et ses actions - Mobilisation des bénévoles - Faire vivre ses instances dirigeantes - Quelle communication pour son association ?

Pour valider la formation, une formation pratique réalisée simultanément ou non avec la formation théorique et équivalente à 20 jours effectifs minimum doit être accomplie dans une association déclarée. Le responsable pédagogique de l'organisme de formation s'assure que cette formation théorique débute au plus tard 6 mois à compter de la fin de la formation théorique.

La formation pratique est effectuée avec le tutorat d'un de ses dirigeants ou d'un autre bénévole régulier ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association.

Elle fait l'objet d'une appréciation du tuteur pédagogique portée sur le livret de formation.

Le tuteur doit encadrer, soutenir et faciliter l'expérience pratique du candidat à la formation.

Cette formation pratique comprend notamment :

- La présentation de l'ensemble des activités de l'association ;
- Des rencontres avec les responsables de l'association pour définir le rôle de responsable associatif ;
- Une participation à la conduite d'un projet, à la tenue de réunions statutaires et à la gestion administrative ou financière de l'association.

La 1^{ère} édition du parcours a accueilli 4 personnes à Strasbourg et 2 personnes à Mulhouse. A ce jour, sur ces 6 personnes, 3 personnes n'ont pas réalisé l'ensemble des formations, qu'elles finaliseront avant décembre 2015.

e. Site « stage Alsace »

Fruit d'un partenariat entre la Région Alsace, la CRCI¹, les Universités d'Alsace, mais aussi les collectivités et plus spécifiquement les services Ressources Humaines de Strasbourg Eurométropole, du Conseil Départemental du Bas-Rhin, du Conseil Départemental du Haut-Rhin, le site internet www.stages-alsace.net a pour vocation de mettre en relation des étudiants de l'enseignement supérieur en recherche de stages et des offreurs de stages (collectivités, entreprises, associations).

L'association CPCA SARA effectue :

- la validation de l'inscription de toute nouvelle association après vérification de son existence si nécessaire (demande des statuts, police d'assurance).
- la validation des offres de stages déposées par les associations (selon la charte qualité « Site Stages Alsace »)

La validation d'une ouverture de compte se fait selon une procédure précise : contact téléphonique avec l'association demandeuse, transmission des statuts, de la liste des membres du Conseil d'Administration, du dernier rapport d'activité, de la police d'assurance. L'ensemble de ces documents sont étudiés attentivement, afin de s'assurer que le stagiaire sera accueilli dans les meilleures conditions.

En 2015 : on comptait 210 associations inscrites et 351 offres de stage.

Au-delà du rôle de correspondant-valideur, la CPCA SARA a assuré une coordination au niveau des offres de stage qui arrivent sur le back office du site (suivi des demandes et traitements, réponses aux questions des usagers, etc.).

La CPCA SARA fait également la promotion du site auprès du secteur associatif alsacien.

Cette mission apporte des informations intéressantes sur les besoins en stagiaires des associations et sur les projets en cours qui nécessitent l'accueil de stagiaires.

f. Participation aux journées multi conseils et aux soirées d'information collectives à la Maison des associations de Strasbourg

La CPCA SARA participe aux événements organisés par la Maison des associations de Strasbourg, qui abrite nos bureaux :

Journées multi conseils aux associations (4 fois par an) : accueil et conseils aux bénévoles qui souhaitent se former

Rentrée des associations : animation « porteurs de parole » autour de l'engagement bénévole.



¹ Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

3. Participation aux travaux du Mouvement associatif

Depuis 2013, la CPCA SARA participe aux travaux du Mouvement associatif national.

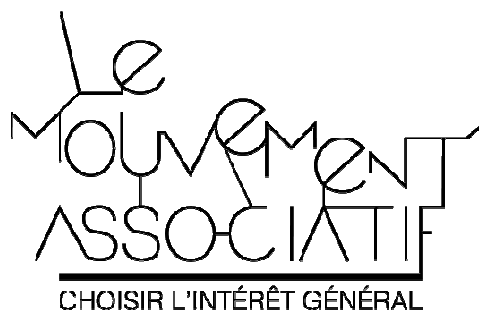
Le Mouvement associatif se compose de 17 coordinations nationales (Animafac, CADECS, CELAVAR, CNAJEP, CNL-CAFF, CNOSF, COFAC, CONSOFRANCE, Coordination Justice Droits de l'Homme, Coordination SUD, la FONDA, France Bénévolat, l'ESPER, la Ligue de l'Enseignement, l'UNAF, l'UNAT, l'UNIOPSS) et de 21 associations régionales.

Les 21 membres régionaux rassemblent des représentants régionaux des organisations membres de la CPCA. Ils peuvent également recueillir l'adhésion d'associations à caractère régional, dans des conditions spécifiques définies par eux dans leurs statuts, comme c'est le cas en Alsace.

*« Le Mouvement associatif fédère plus de **600 000 associations** réunies autour d'une vingtaine d'organisations thématiques. Son rôle est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, dans une période marquée par l'accroissement des inégalités et le désenchantement. Sa vocation est d'être le porte-voix de la dynamique associative.*

*A cette fin, le Mouvement associatif se concentre sur **quatre grands axes** de réflexion et d'action : **l'engagement, l'emploi, l'économie et le dialogue civil**. Son ambition est d'identifier avec ses membres des stratégies communes, des démarches volontaires de coopération, de créer avec les pouvoirs publics nationaux et territoriaux les conditions d'un partenariat respectueux de notre indépendance et de notre capacité d'initiative, de construire des relations plus solides avec le monde du travail et de l'entreprise, les autres forces vives de la société, les médias, les universités... »*

La CPCA SARA a été présente aux différentes conférences des régions organisées par le Mouvement associatif, ainsi qu'aux assemblées générales.



Merci à nos partenaires et financeurs :



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION ALSACE



Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



Les 21 membres de la CPCA Alsace SARA :

- L'Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg (AFGES),
- Archimène,
- Alsace Active,
- Alsace Nature,
- L'Association pour le développement Social Urbain (APDSU),
- L'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (Ariena),
- La Chambre de Consommation d'Alsace (CCA),
- Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire d'Alsace (CRAJEP)
- La Fédération des Centres Socio Culturels 67 (FDCSC 67),
- La Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC Alsace),
- La Fédération Des Foyers Clubs d'Alsace (FDFC Alsace),
- Force jeune - Conseil Départemental des Mouvements et Institutions de Jeunesse,
- L'Institut du Droit Local,
- La Maison des Associations de Strasbourg (MDAS),
- La Ligue de l'Enseignement Alsace,
- L'Union Régionale du Bénévolat Associatif (URBA),
- L'Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture 68 (UDMJC 68),
- L'Union Nationale des Associations de Tourisme – Accueil Jeunes Alsace (UNAT – AJA Alsace)
- L'Union Régionale des Structures d'Insertion par l'économie Alsace (URSIEA),
- L'Union Régionale des Associations Familiales (URAF),
- L'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS)



Association CPCA SARA

1A place des Orphelins
67000 Strasbourg

☎ 03 88 23 26 38
✉ infos@reseau-sara.org

www.reseau-sara.org